

# La « nouvelle capitale acadienne »? Les entrepreneurs acadiens et la croissance récente du Grand Moncton

Greg Allain

Number 19, Spring 2005

L'Acadie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005308ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005308ar>

[See table of contents](#)

---

## Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa  
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

## ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

---

## Cite this article

Allain, G. (2005). La « nouvelle capitale acadienne »? Les entrepreneurs acadiens et la croissance récente du Grand Moncton. *Francophonies d'Amérique*, (19), 19–43. <https://doi.org/10.7202/1005308ar>

# LA « NOUVELLE CAPITALE ACADIENNE »? LES ENTREPRENEURS ACADIENS ET LA CROISSANCE RÉCENTE DU GRAND MONCTON

Greg Allain  
Université de Moncton

*[...] le front est là, dans ce passage entre une Acadie à l'imaginaire pastoral et mythique, l'Acadie d'Évangéline, et une Acadie urbaine où nous devons faire notre place au plus vite (Chiasson, 2004 : 152).*

*L'expérience monctonienne [...] démontre [...] que l'essaimage entrepreneurial en milieu urbain de la part de la minorité acadienne est bien réel, et tout porte à croire que ce mouvement va se poursuivre, sinon s'accroître, avec l'orientation économique en cours (Beaudin, 1999 : 261).*

L'année 2004 aura fourni l'occasion de braquer, plus que jamais auparavant, les projecteurs sur l'Acadie des Maritimes. Le 400<sup>e</sup> anniversaire de la présence française en Amérique du Nord a en effet donné lieu à toutes sortes de célébrations et de productions, alors que le troisième Congrès mondial acadien (CMA), tenu dans diverses régions de la Nouvelle-Écosse en juillet et en août, a provoqué sa part de festivités et de rassemblements de famille, le tout clôturé par un grand spectacle en plein air à la citadelle d'Halifax, reconquête symbolique pour plusieurs de ce bastion historique des anglophones.

On connaît depuis Durkheim l'importance des rites, des fêtes, des symboles dans toute société. Mais il faut aussi reconnaître que l'effervescence des activités du 400<sup>e</sup> et du CMA 2004, par l'accent mis sur le passé<sup>1</sup> et sur les racines généalogiques, si elle reflète une vitalité socioculturelle indéniable, risque d'occulter l'Acadie réelle, en construction et en développement au jour le jour<sup>2</sup>. Peut-être convient-il de mettre de côté « l'Acadie du violon », pour reprendre l'expression d'Herménégilde Chiasson (2004 : 151), pour se pencher davantage sur l'Acadie d'aujourd'hui où, à force de capacité organisationnelle, de créativité et de détermination, les Acadiens bâtissent inlassablement leur complétude institutionnelle<sup>3</sup>, relèvent des défis, développent la société acadienne sur tous les plans.

Car l'Acadie fait société, avec ses institutions, ses organisations, sa culture, ses réseaux. Nous disposons de plusieurs portraits d'ensemble de cette société (notamment Allain, McKee-Allain et Thériault, 1993; Johnson et McKee-Allain, 1999; Allain et McKee-Allain, 2002, 2003). Nous connaissons également un certain nombre de problématiques sociologiques – celles de l'identité, de la prévalence des réseaux, des dynamiques communautaires, de la place et du rôle des femmes, par exemple<sup>4</sup>. Bien sûr,

toutes ces analyses sectorielles n'épuisent pas la riche matière de notre objet d'étude, dans sa complexité comme dans ses transformations. Nous avons encore beaucoup à apprendre sur la structure, le rôle et les mutations actuellement en cours au sein d'institutions sociales<sup>5</sup> acadiennes comme la famille et la religion. Nous savons peu de choses sur les jeunes, les classes sociales, les médias, le monde du travail, la mobilité sociale, la structure du pouvoir. Autant de chantiers de recherche qui attendent les sociologues.

Nous aimerions proposer dans le présent texte deux autres pistes à explorer, soit le processus d'urbanisation de la société acadienne et l'émergence au sein de cette dernière d'une nouvelle élite dirigeante : les gens d'affaires. Nous allons donc procéder à une étude de cas joignant les deux thèmes, soit la croissance spectaculaire de la région du Grand Moncton ces dernières années et les entrepreneurs acadiens qui y ont joué un rôle important.

*L'Acadie, une société rurale? Et y existe-t-il un entrepreneurship spécifique?  
Prolégomènes à l'étude de la croissance de Moncton et de la place de l'entrepreneuriat  
acadien dans ce processus*

Quelques remarques préliminaires s'imposent ici quant à ces deux volets. D'abord, la plupart des analystes continuent à insister sur la ruralité comme caractéristique clé de la société acadienne et de son identité. Si ce fut largement le cas par le passé, ce n'est plus vrai aujourd'hui. D'abord, si l'on s'en tient à la définition officielle de la région urbaine que donne Statistique Canada, d'après laquelle sont urbaines les populations vivant sur un territoire de plus de mille personnes où l'on constate une densité de plus de 400 personnes au kilomètre carré, la majorité de la population francophone des trois grandes régions acadiennes du Nouveau-Brunswick serait urbaine en 2001 : nos compilations<sup>6</sup> indiquent que 57 p. 100 des francophones du Nord-Ouest correspondraient à cette définition, 63,3 p. 100 de la population du Nord-Est également, de même que 69,8 p. 100 des Acadiens du Sud-Est. Une nette majorité de la population acadienne, allant jusqu'aux deux tiers des francophones des trois grandes régions acadiennes, serait donc des urbains, selon la définition officielle du gouvernement du Canada. Mais il y a plus : au-delà des critères quantitatifs, l'amélioration des réseaux routiers et des moyens de transport, ainsi que l'omniprésence des médias de masse véhiculant des valeurs, des comportements et une culture carrément urbaine, ne rend-elle pas caduque l'ancienne dichotomie entre rural et urbain? Comme le disent deux analystes des francophones minoritaires au Canada, « Où qu'ils vivent, les gens ne sont-ils pas "culturellement urbanisés"? » (Beaudin et Landry, 2003 : 20).

Cela dit, il est évident que des transferts migratoires s'effectuent au Nouveau-Brunswick entre les régions acadiennes dites « de souche » et les grandes villes anglophones du sud de la province. Les Acadiens et Acadiennes quittent donc des régions caractérisées par une grande homogénéité linguistique et identitaire, par la présence de milieux urbains de petite taille et par une économie axée largement sur des ressources naturelles et offrant une importante proportion d'emplois saisonniers (ce qui

se traduit par des taux de chômage élevés) (Beaudin, 1999), comme le nord-est et le nord-ouest de la province. Ils s'en vont vers des villes majoritairement anglophones du sud de la province, aux structures industrielles beaucoup plus diversifiées, où ils disposent de meilleures conditions de travail, mais où ils se retrouvent en situation minoritaire et à risque d'assimilation (Beaudin, 1999).

Quant à la notion schumpétérienne d'entrepreneuriat, elle allait devenir le mantra officiel des années 80 et 90. On a longtemps cru, tant chez les experts que dans les milieux politiques, que la vigueur des économies reposait sur les épaules des employeurs importants, soit les grandes entreprises et l'État, et cela se reflétait dans les politiques gouvernementales, y compris celles touchant le développement économique régional (Savoie, 1992). C'était peut-être le cas pendant les « Trente glorieuses », pour reprendre le terme utilisé par Jean Fourastié pour désigner les trois décennies de croissance économique qui ont fait suite à la Seconde Guerre mondiale. Mais le choc pétrolier de 1973 et la stagflation des années subséquentes allaient modifier radicalement la donne. Dès la fin de cette décennie, les études de David Birch (1979, 1987), du Massachusetts Institute of Technology, démontraient que la majorité des emplois aux États-Unis étaient créés par de petites entreprises, plus dynamiques, plus flexibles que les grandes dans le nouveau climat économique incertain. Car déjà la mondialisation de l'économie entraînait la délocalisation des grandes sociétés américaines vers le Tiers-Monde, aux coûts de main-d'œuvre infiniment moins élevés, notamment vers les *maquiladoras*, ces zones industrielles frontalières exemptes de douanes au nord du Mexique<sup>7</sup>, le tout conduisant à ce que des analystes ont appelé la désindustrialisation de l'Amérique (Bluestone et Harrison, 1982). Au début des années 80, un autre coup dur vient dégrader encore plus la situation : la pire récession depuis la grande dépression des années 30 secoue les économies occidentales (Cardinal, Lapointe et Thériault, 1994 : 59). Toute l'économie canadienne en souffre durement, mais la région la plus industrialisée du pays, le sud de l'Ontario, est particulièrement touchée : la fermeture et la délocalisation de plusieurs grandes entreprises font craindre la désindustrialisation ici aussi, au cœur même de la zone constituant le moteur économique canadien. Même chez les grands employeurs qui résistent à la tendance, le climat n'est pas plus rose : l'heure est à la rationalisation, aux réductions d'effectifs, à l'adoption de nouvelles technologies qui permettent de supprimer des emplois, au gel des plans d'expansion. De son côté, la fonction publique, tant provinciale que fédérale, est décimée : non seulement l'État-providence s'essouffle, mais sa taille et sa portée se rétrécissent comme une peau de chagrin.

C'est dans ce contexte que l'on redécouvre les vertus de la petite et moyenne entreprise (PME) et de l'entrepreneurship, dont les performances en ce qui a trait à la création d'emploi et à la contribution à l'économie sont perçues comme providentielles. En Atlantique, entre 1979 et 1988, les PME seraient à l'origine de 81 p. 100 des emplois nets créés (Beaudin et Leclerc, 1993 : 285). Les années 80 allaient en fait donner lieu à une « épiphanie entrepreneuriale » (Cardinal, Lapointe et Thériault, 1994 : 61-63). Et les politiques étatiques de développement régional, dont les succès avaient été mitigés

(Allain, 1983; Savoie, 1992), vont se réorienter vers le développement endogène, « par le bas ».

L'Acadie du Nouveau-Brunswick n'a pas échappé à la vague entrepreneuriale<sup>8</sup>. Dans notre synthèse des recherches sociologiques sur le milieu, nous avons noté l'émergence, au sein de la société acadienne, au cours des années 80, de nouveaux discours plus individualisants, notamment le discours juridique et le discours entrepreneurial (Allain, McKee-Allain et Thériault, 1993 : 365-366). Sur le plan sociologique, cependant, nous savons peu de choses de ces nouveaux acteurs sociaux acadiens, devenus en une ou deux générations une nouvelle petite bourgeoisie, sinon que leur vision des choses et leur statut sont de plus en plus légitimés depuis deux décennies<sup>9</sup>. En conclusion de leur ouvrage sur le nord-est du Nouveau-Brunswick, Savoie et Beaudin (1988 : 179-186) constataient une forte poussée entrepreneuriale dans cette région, entre autres dans la sous-région de la Péninsule acadienne : le manque d'entrepreneurship ne pouvait donc y être invoqué pour expliquer le sous-développement régional, qui serait plutôt attribuable à des contraintes structurelles. Voilà qui est d'ailleurs typique des économies périphériques en général, que ce soit en Gaspésie, au Cap-Breton ou à Terre-Neuve, comme le fait remarquer Beaudin (1999 : 262) : les disparités socio-économiques ne sont pas le propre des régions francophones.

D'autres travaux<sup>10</sup> vont ajouter des éléments au dossier de l'entrepreneuriat acadien. Une enquête de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)<sup>11</sup> (1994) révèle qu'entre 1983 et 1992, le nombre d'entreprises dans les régions acadiennes du Nouveau-Brunswick serait passé de 554 à 941, soit un accroissement net de 70 p. 100 en moins d'une décennie (cité dans Beaudin, 1999 : 254). Par ailleurs, une analyse de l'entrepreneurship dans la région du sud-est de la province, en l'occurrence la région Kent-Shédiac, dont la population d'environ 60 000 comprend 70 p. 100 de francophones, révèle une forte présence des Acadiens dans le paysage économique du coin : en effet, pas moins de 77 p. 100 des quelque 2 000 entreprises leur appartiennent<sup>12</sup>. Enfin, une étude effectuée en 1996 pour le Conseil économique du Nouveau-Brunswick (CENB) indique qu'une proportion appréciable (34 p. 100) des entreprises acadiennes, y compris celles de petite taille, exportent ailleurs leurs produits et services (Lévesque et Rumball, 1996)<sup>13</sup>. Cela dit, dans quels secteurs économiques trouve-t-on les entrepreneurs acadiens? Le tableau revêt une grande diversité. Si les secteurs traditionnels de la pêche et de l'industrie forestière sont bien représentés, de nouveaux créneaux se sont ajoutés dans l'extraction et la transformation de la tourbe, ainsi que

l'industrie forestière (coupe, transport et traitement du bois), la transformation du métal, la fabrication de machines-outils, l'industrie du meuble, l'ingénierie, l'horticulture et l'aquaculture. Apparaîtront également des entrepreneurs acadiens dans les services non traditionnels, souvent spécialisés, comme les cabinets de consultation (médecine, droit, affaires comptables) et les services aux entreprises, de même qu'une foule de PME opérant sur des marchés cibles, dans l'offre de services ou de produits novateurs (Beaudin, 1999 : 257).

Même s'ils ne représentent pas encore la majorité, de nombreux entrepreneurs acadiens sont présents dans la nouvelle économie, au sein de secteurs tels que les services spécialisés en communication, en gestion et en commercialisation; les logiciels; l'éducation à distance et télévisuelle; l'environnement; les biotechnologies (Beaudin, 1999 : 254).

On retrouve ainsi toute une série de sociétés acadiennes

dans des domaines aussi variés que l'écotourisme, les productions culturelles et artistiques, l'édition, l'interprétation simultanée, l'aquaculture et la fabrication d'équipements divers, dont plusieurs incorporent un ratio élevé de recherche et développement (Beaudin, 1999 : 254).

À tout cela s'ajoutent de nouveaux profils d'entrepreneurs, comme les femmes<sup>14</sup>, les jeunes, les entrepreneurs-gestionnaires (Beaudin, 1999 : 258).

En général, les entreprises du secteur traditionnel, axées sur l'extraction et la transformation des ressources naturelles, sont généralement situées dans les régions souches acadiennes, alors que les percées dans la nouvelle économie sont plutôt le lot des milieux urbains, en particulier des trois villes du sud de la province. Nous voilà donc revenus au cas de Moncton et de sa croissance assez spectaculaire depuis une quinzaine d'années, auquel nous consacrerons la prochaine section, avant d'aborder le rôle des gens d'affaires acadiens dans cette récente croissance urbaine.

### *La croissance récente du Grand Moncton, ou comment un centre urbain se ressaisit devant l'adversité*

En 1988, le chemin de fer Canadien National fermait ses ateliers de réparation installés à Moncton depuis 1907 : le plus gros employeur industriel de la ville et de la province (Savoie et Bourgeois, 1994 : 233) mettait alors à pied les 2 200 ouvriers qui y travaillaient encore – il y en avait eu jusqu'à 3 500 dans les années 60 (Mandale et Chiasson, 1998 : 6) et 5 000 au cours des années 50, où ils comptaient pour le quart de la main-d'œuvre locale. Ces emplois syndiqués, bien rémunérés, représentaient près de 15 p. 100 de la base économique du Grand Moncton (Mandale et Chiasson, 1998), qui comprend, outre l'agglomération de Moncton, les villes voisines de Riverview et de Dieppe. L'événement a eu l'effet d'un choc profond dans la communauté. Les médias locaux allèrent jusqu'à évoquer la possibilité que Moncton devienne une ville fantôme.

Pourtant, comme elle l'avait fait à plusieurs reprises par le passé – d'où sa devise latine *Resurgo* (« Je renaiss »)<sup>15</sup> –, la cité de Moncton s'est ressaisie. Ainsi, dix ans plus tard, baignant dans la gloire de sa croissance remarquable, elle est devenue « l'histoire à succès » à la mode dans les médias nationaux et même étrangers<sup>16</sup>, et on vient la visiter d'ailleurs en Atlantique et au Canada pour découvrir le secret de son succès.

Jusqu'ici, on pourra admettre qu'il s'agit d'un beau cas de développement local ou régional, mais en quoi peut-il intéresser la recherche sur les francophonies canadiennes minoritaires? C'est que, plusieurs l'auront deviné, les « irréductibles Acadiens », comme les appelle Thériault (1995 : 85), figurent dans le tableau : ils représentent, en 2001, le

tiers des 135 000 habitants du Grand Moncton et ils constituent le groupe qui connaît la plus forte croissance<sup>17</sup>. Ce qui fait de la scène locale un laboratoire, un cas test de la rencontre des deux cultures : si l'on dit que le Nouveau-Brunswick représente un microcosme de la société canadienne de ce point de vue, le Grand Moncton constitue le principal centre urbain de la province où cohabitent et échangent quotidiennement francophones et anglophones (Mandale et Chiasson, 1998 : 3). La plupart des autres villes sont, comme on le sait, beaucoup plus homogènes; qu'on pense à Edmundston, du côté francophone, ainsi qu'à Fredericton et à Saint John, à très forte majorité anglophone<sup>18</sup>.

Mais plus encore, tous les observateurs s'entendent pour reconnaître l'apport crucial de la communauté d'affaires acadienne dans la relance économique du Grand Moncton : depuis les années 70, et nous en verrons quelques exemples, les entrepreneurs acadiens se sont imposés par leur goût du risque, leur créativité, leurs réussites, dont certaines spectaculaires; ainsi sont-ils devenus des partenaires à part entière dans la croissance économique du Grand Moncton.

Le cas de Moncton témoigne donc, à un double titre, de la façon dont peut s'effectuer le passage de la marginalité à la centralité : voici un ancien centre ferroviaire, presque une « ville de compagnie » longtemps associée à l'industrie lourde, qui a réussi à renaître de ses cendres pour ainsi dire et à présenter, le tout en moins d'une décennie, l'image d'un centre dynamique, axé sur le savoir et les services. Mais il y a aussi « l'histoire à l'intérieur de l'histoire », l'avènement parmi un groupe historiquement marginalisé – les Acadiens – d'une classe d'affaires très active et qui exerce un leadership indéniable dans le Grand Moncton. Un de nos informateurs anglophones<sup>19</sup>, qui connaît bien la scène locale et provinciale, disait que deux grands acteurs sociaux soutenaient la croissance du Sud-Est, et peut-être même de la province : la famille Irving, et les entrepreneurs acadiens.

Nous allons donc aborder nos deux sujets tour à tour : en premier lieu, la croissance du Grand Moncton, les facteurs derrière celle-ci et les principaux groupes concernés; puis l'émergence récente des gens d'affaires acadiens, et les raisons expliquant leur succès et leur influence.

### *Le Grand Moncton, une ville Cendrillon*

#### *Un peu d'histoire*

Si Moncton a connu une histoire en dents de scie, avec bien des hauts et des bas, elle s'est aussi fait connaître pour sa remarquable capacité de récupération. D'abord constituée comme ville en 1855 (sous le nom The Bend, à cause d'un coude dans la rivière Petitcodiac), Moncton connut un déclin économique dans les années qui suivirent en raison de l'effondrement de l'industrie de la construction de bateaux en bois. Elle perdit même sa charte en 1862, mais put être érigée de nouveau en municipalité dès 1875 à la faveur d'une reprise centrée sur l'industrie du rail qui allait dominer l'économie locale pendant un siècle<sup>20</sup>.

Sautons maintenant cent ans en avant : plusieurs fermetures d'usine sont venues affliger Moncton dans les années 70. La biscuiterie Marven, fondée en 1907, puis passée sous le contrôle de la compagnie Weston en 1958, ferma ses portes en 1978. L'abattoir Swift (remplacé plus tard, il est vrai, par une nouvelle entreprise dans le même domaine, la Hub Meat Packers<sup>21</sup>) avait fait de même deux ans plus tôt (Pincombe et Larracey, 1990). Mais le pire choc devait survenir en 1976, par suite de la fermeture du centre de commande par catalogue Eaton's (le premier centre d'appels, selon Mandale et Chiasson, 1998 : 5), qui était établi à Moncton depuis 1920, ce qui provoqua la mise à pied de 1 300 employés (Mandale et Chiasson, 1998 : 5).

Au cours de la décennie suivante, Moncton allait connaître comme d'autres des pertes importantes de bons emplois dans la fonction publique, tant fédérale que provinciale. Mais le véritable second choc se produisit lors de l'annonce en 1985 de la fermeture des ateliers du CN, qui cessèrent complètement leurs activités en 1988<sup>22</sup>. Ce choc fut particulièrement traumatisant, car par-delà la perte de quelque 2 000 « bons » emplois et de quelque 650 emplois indirects (Savoie et Bourgeois, 1994 : 233), c'est l'image même d'une économie si longtemps associée à l'industrie ferroviaire, base d'une profonde identité historique locale, qui s'effondrait. Bien sûr, la ville avait entre-temps réussi à diversifier son économie, de sorte que les ateliers du CN ne représentaient à la fin que 13 p. 100 de la base économique locale (Higgins et Breau, 1993 : 170). Mais sur le plan symbolique, il s'agissait d'une rupture radicale avec le passé. D'autres villes canadiennes et américaines<sup>23</sup>, en proie à la désindustrialisation dans les années 80, se sont enfermées dans la résignation et la stagnation. Pas Moncton. Voyons brièvement ce qu'elle est devenue depuis, et nous regarderons ensuite comment elle a pu y parvenir.

### *Un centre urbain en pleine expansion*

Tous les indicateurs confirment la croissance du Grand Moncton, au cours des années 90, ce qui lui a valu le titre de « pôle de croissance du Canada Atlantique » (Veniot, 1998). De 1991 à 1997, sa population augmentait de 8,2 p. 100, juste un peu moins que celle de l'Ontario (8,6 p. 100), mais tout de même plus que celle du Canada (6,9 p. 100), du Nouveau-Brunswick (5,1 p. 100) et de sept autres provinces : il s'agissait du « plus haut taux de croissance à l'est de l'Ontario » (Commission économique du Grand Moncton, 1998<sup>24</sup>). Aujourd'hui, sa population s'établit à environ 135 000 personnes; aussi les agences locales de développement économique ont-elles demandé récemment au gouvernement fédéral d'en faire officiellement une Région métropolitaine de recensement (RMR) – au Nouveau-Brunswick, seule la ville de Saint John a présentement ce statut. Vu que le seuil de population requis pour devenir une RMR est de 100 000, Statistique Canada a décidé de faire du Grand Moncton une Région métropolitaine de recensement à compter de 2006. La création nette d'entreprises a également été impressionnante, le nombre de sociétés passant de 3 300 en 1991 à 4 000 en 1998, soit une augmentation de 21,2 p. 100 en sept ans (Mandale et Chiasson, 1998 : 12; Veniot, 1998 : B1); et ce, en dépit de la récession de 1991-1992 qui a fait des ravages dans bien des régions. Évidemment, ces chiffres globaux masquent des

changements qualitatifs importants, tels que la montée de nouveaux secteurs de fabrication de haute technologie et de services spécialisés (Higgins et Breau, 1993 : 167). Un bon exemple est l'ascension fulgurante du secteur des téléservices, qui a valu à Moncton la désignation de « *Phone City* » (Cormier, 1995) : dans la foulée d'une stratégie du gouvernement provincial de Frank McKenna pour attirer ce type d'entreprises, le premier centre d'appels s'établit à Moncton en 1991. Au printemps 1998, on y comptait 29 entreprises du genre, soit la moitié des 58 établies dans la province, principalement dans les trois plus grandes villes du Sud. Près de 4 000 employés du secteur des téléservices travaillent à Moncton, sur un total d'environ 7 000 au Nouveau-Brunswick. En l'an 2000, on prévoyait que Moncton aurait 40 entreprises dans ce secteur, comptant 6 000 employés (Veniot, 1998 : B8). Selon des informateurs gouvernementaux, les centres d'appels déjà établis à Moncton auraient de plus accru leur personnel de 25 p. 100 en moyenne depuis leur arrivée. Si le Nouveau-Brunswick se considère comme la capitale nord-américaine des centres d'appels (DeLottinville, 1994), Moncton se veut la capitale canadienne des téléservices (Commission économique du Grand Moncton, 1994)<sup>25</sup>.

La saga de cette industrie champignon, tant à Moncton qu'au Nouveau-Brunswick, mériterait certes d'être analysée plus en détail, car elle soulève de nombreuses questions : qu'en est-il de la qualité des emplois qu'on y trouve (voir l'analyse très pertinente des salaires et des conditions de travail de McFarland, 1996), du danger posé par la mobilité de ces entreprises, etc.<sup>26</sup> ? À défaut d'une étude approfondie du secteur, il est difficile de tirer des conclusions fermes. Signalons cependant que la grande majorité des centres d'appels établis à Moncton y sont toujours en 2005, et que les salaires y seraient à la hausse, semble-t-il : selon l'économiste Pierre-Marcel Desjardins, « le salaire moyen dans les centres d'appels du Nouveau-Brunswick serait passé de 8 \$/h il y a quelques années à entre 12 \$ et 17 \$/h » (2002 : 30).

Terminons ce tour d'horizon rapide avec quelques autres indices de la croissance de Moncton. La création d'emplois s'y avère très dynamique : en 2004, 1 500 emplois « presque tous à temps plein » y ont été créés (soit le quart de tous ceux apparus dans la province); l'année 2002 avait battu tous les records pour Moncton, alors que 5 000 emplois y avaient été créés (Boucher, 2005b). Selon un journaliste, « Moncton devient petit à petit la locomotive économique de la province, ravissant le titre à Saint-Jean » (Boucher, 2005b). Le taux de participation de la main-d'œuvre y est plus élevé en 1997 (63,4 p. 100) qu'il ne l'est pour la province (59,7 p. 100) et la région de l'Atlantique (58 p. 100) (Commission économique du Grand Moncton, 1998). En dépit d'une forte migration de gens attirés par cette croissance, ce qui maintient ailleurs des taux de chômage relativement élevés, Moncton affiche un taux de chômage clairement inférieur à la moyenne provinciale et souvent inférieur à la moyenne canadienne; par exemple, entre 2000 et 2003, il oscillait entre 4,5 p. 100 et 6,3 p. 100, alors que le taux néo-brunswickois dépassait les 11 p. 100 et le taux canadien se situait autour de 8 p. 100. En 2004, il s'établit à 6 p. 100 (Boucher, 2005b). En plus, les revenus moyens à Moncton sont supérieurs de 11 p. 100 à ceux de la province et de la région de l'Atlantique, alors

que le coût de la vie y est largement inférieur comparativement aux villes canadiennes et même à celles de l'Atlantique (Commission économique du Grand Moncton, 1998).

Le secteur de la construction est évidemment un témoin privilégié de toute cette croissance : en 1981, la part de Moncton dans ce secteur représentait 14 p. 100 de l'activité provinciale, et en 1996, 34 p. 100. Quelques gros projets récents ont symbolisé la renaissance de Moncton et transformé le visage du centre-ville, plutôt stagnant dans les années 80, notamment l'ouverture en octobre 1989 du complexe de la Croix Bleue et celle en 1996 de la Place Moncton, un ensemble futuriste logeant le nouvel hôtel de ville et le siège social régional de la Banque de Montréal. Sans compter les nombreux nouveaux cafés, restaurants et boutiques au centre-ville qui donneraient à l'agglomération, au dire de plusieurs observateurs, une allure jeune et cosmopolite : il y a encore loin avant de pouvoir en comparer l'ambiance à celle de la rue Saint-Denis à Montréal, mais, compte tenu de sa taille, et comparativement à Fredericton et à Saint John, Moncton présente à ce point de vue un visage aux couleurs nettement francophones.

Si les succès récents de Moncton sont indéniables, on peut légitimement se demander quels sont les facteurs derrière un pareil revirement, autrement dit, quels sont les ingrédients du « miracle monctonien ».

#### *La recette du succès : une combinaison de très nombreux facteurs!*

Il est souvent plus facile de diagnostiquer l'échec que le succès en matière de développement économique<sup>27</sup>. Les revers peuvent généralement être attribués à quelques facteurs clés. Les situations de réussite sont cependant plus difficiles à expliquer : si on peut d'habitude discerner un certain nombre d'éléments (que l'on retrouve souvent ailleurs), la difficulté consiste à expliquer l'alchimie qui s'est opérée dans ce cas précis, ou pourquoi – et comment – la mayonnaise a pris ici et non ailleurs... Les exemples de villes ayant capitulé devant d'importants chocs économiques abondent : qu'est-ce donc qui se cache derrière le « miracle monctonien »?

En un mot, on peut dire que Moncton a tiré profit de ses avantages comparatifs de départ, et, par une astucieuse combinaison d'audace et de travail d'équipe acharné, a réussi à obtenir des succès qui ont transformé son image et l'ont fait connaître positivement à l'extérieur. Et le tout a engendré des effets cumulatifs, car « le succès engendre le succès », comme le veut l'adage populaire (voir Boucher : 2005a). Allons y voir de plus près.

Moncton a toujours bénéficié d'atouts particuliers : sa situation géographique centrale, qui lui a valu le titre de « *Hub of the Maritimes* » (le cœur des provinces maritimes), en a fait de tout temps un lieu de convergence pour le transport, l'entreposage et la distribution. La ville est bien servie par les réseaux routier et aérien : son aéroport, devenu international en 2002, constitue un important centre de transbordement de marchandises et dessert environ 500 000 passagers par an, ce qui en fait le plus important de la province. Dans un rayon de trois heures de route, on dit qu'il est au centre d'un bassin de 1,2 million de consommateurs disposant d'un pouvoir

d'achat de 8 milliards de dollars (Higgins et Breau, 1993 : 176). Les centres commerciaux et les boutiques de la ville en font « la Mecque du magasinage au Nouveau-Brunswick » et « la capitale du commerce de détail en Atlantique » (Higgins et Breau, 1993 : 186). Le nouveau pont reliant l'Île-du-Prince-Édouard au Nouveau-Brunswick depuis 1997 a réduit de beaucoup la durée du trajet entre l'île et Moncton et fait désormais de cette province de 135 000 personnes, au dire de plusieurs, une banlieue du Grand Moncton. Au chapitre de l'infrastructure, on trouve aussi deux gros hôpitaux régionaux (un anglophone, un francophone), une université<sup>28</sup> et deux collèges communautaires. Ajoutons à cela des parcs industriels florissants, une main-d'œuvre bilingue qualifiée, et une qualité de vie sur laquelle on mise de plus en plus (proximité des plages, installations de loisirs – terrains de golf, pistes cyclables, etc.), sans compter les nombreux festivals : pensons entre autres au Festival international du vin, en novembre, qui existe depuis 1987 et attire annuellement au-delà de 10 000 participants; au Festival international du cinéma francophone en Acadie (FICFA), qui en était en 2004 à sa 17<sup>e</sup> édition : se déroulant durant une semaine en septembre, il attire plusieurs milliers de cinéphiles. Parmi les plus récents, mentionnons le Festival de fruits de mer de Moncton, qui a présenté en août 2004 sa quatrième mouture, et le Festival international de cerfs-volants de Dieppe, en juin; établi en 2002, il grossit d'année en année et a attiré 35 000 personnes en 2004.

Moncton accueille aussi chaque année bon nombre de spectacles, de concerts et de pièces de théâtre. On ne peut passer sous silence le dernier coup d'éclat de la ville, qui recevait le 3 septembre 2005, sur le site de la visite du pape Jean-Paul II en 1984, le célèbre groupe de rockers britannique The Rolling Stones, dans le cadre de leur tournée nord-américaine intitulée « A Bigger Bang ». On dit que le leader de la formation, Mick Jagger, aurait été étonné que la plus petite ville du circuit ait attiré le plus grand nombre de fans : en effet, pas moins de 85 000 personnes s'étaient donné rendez-vous pour le spectacle, qualifié d'électrisant. Comme le notait le reporter de *L'Acadie Nouvelle*,

Pour l'instant d'un concert des Rolling Stones, la ville de Moncton a plus que doublé de population et le site de la Côte magnétique est devenu la deuxième plus grande ville des Maritimes. Un spectacle plus grand que nature qui marque l'entrée de Moncton dans le circuit des tournées mondiales [...] cette petite ville qui fraie de plus en plus dans le giron des grandes métropoles de la planète, caresse ouvertement le rêve de devenir un arrêt obligatoire pour les grandes tournées mondiales. Moncton veut en quelque sorte devenir la capitale des mégaspectacles de l'est du Canada (Hachey, 2005 : 5).

Si l'on joint au tableau les nombreuses autres activités culturelles<sup>29</sup>, on comprend mieux pourquoi Moncton sert d'aimant pour les personnes et pour les entreprises. Comme disait un intervenant, « *Moncton is on a roll* » : les affaires roulent à Moncton!

Mais cela n'explique pas pourquoi la ville s'est remise sur pied si rapidement après la fermeture des ateliers du CN en 1988. Le secret réside dans une série d'exercices publics de planification auxquels toute la communauté a participé, et dans la concertation étroite entre les principaux organismes économiques du milieu. En 1989, le colloque

Symposium 2000 réunissait plus de 200 personnes pour formuler une vision d'avenir et placer au premier plan un programme de développement économique. C'est là qu'on décida de tabler sur les nouveaux secteurs (les *Sunrise industries*, au lieu des *Sunset industries*) et qu'on recommanda la restructuration complète de l'ancien Bureau de développement économique du Grand Moncton, jugé inefficace, ce qui donna lieu en 1990 à la création de la Commission économique du Grand Moncton (CEGM)<sup>30</sup>, le catalyseur et maître d'œuvre des initiatives de croissance prises depuis<sup>31</sup>. Se décrivant comme un réseau de réseaux, cet organisme a déjà compté parmi les 18 membres de son conseil d'administration, en plus des maires des trois villes, un membre du Cabinet provincial, le président-directeur général de l'Assomption mutuelle d'assurance-vie, lui-même ancien ministre provincial du Développement économique, un membre influent de la famille Irving, etc. Autant d'ingrédients pour constituer un conseil d'administration branché, actif et efficace. La CEGM opère en partenariat étroit avec les autres acteurs économiques clés de la région : la Chambre de commerce du Grand Moncton et ses 750 membres, le Conseil économique du Nouveau-Brunswick (CENB), qui réunit à Moncton près de la moitié de ses 1 000 membres à l'échelle de la province<sup>32</sup>, les trois administrations municipales et leurs parcs industriels, les établissements de santé et d'enseignement postsecondaire ainsi que les représentants des ministères économiques provinciaux et fédéraux. À tout prendre, voilà un bel exemple de concertation régionale.

En 1991, toujours à la suite du Symposium 2000 de 1989, la première stratégie de développement économique de la ville proposait la diversification de l'économie et un objectif de création de 1 800 emplois en cinq ans. Trois ans plus tard, l'objectif était déjà dépassé. C'est pourquoi on convoqua en septembre 1994 un deuxième forum public intitulé « Ensemble, bâtissons notre avenir », après un an d'intenses consultations publiques. Encore une fois, au-delà de 200 personnes participèrent à l'exercice, et 650 personnes assistèrent au dévoilement de la stratégie (Desjardins, 2002 : 41). Le nouveau plan proposait la création de dix groupes de travail sectoriels (dont la plupart des recommandations ont depuis été mises en œuvre avec succès) et un nouvel objectif de 2 000 emplois à créer avant 1998 (à la mi-1996, 2 500 nouveaux emplois avaient déjà été créés). Qui plus est, 16 initiatives clés avaient été ciblées dans sept secteurs stratégiques, et pas moins de 30 partenaires avaient été identifiés pour mettre en œuvre ces 16 initiatives, le tout suivant un échéancier et des objectifs précis de mise en application (Mandale et Chiasson, 1998 : 25)<sup>33</sup>. En 2003, pas moins de 13 167 emplois avaient été créés à Moncton, dont 9 451 (72 p. 100) au cours des années 1998 à 2004<sup>34</sup>.

Finalement, en janvier 1998, on organisa Vision 2020, un forum appelé à forger une stratégie pour le nouveau millénaire, à préparer un autre bond en avant, bref, selon un des responsables de l'événement, à « inventer l'avenir ». Cent cinquante personnes répondirent à l'appel. En plus d'y dégager des consensus sur les grandes orientations à poursuivre (13 projets majeurs y ont été définis, chacun doté d'un groupe de travail déjà à l'œuvre), on y procéda bien sûr à un certain « pétage de bretelles », mais plusieurs informateurs concernés soulignent que ce genre de célébration collective remplit une fonction importante dans le processus motivationnel. L'essentiel est de s'impliquer ensuite concrètement et systématiquement dans les stratégies et les projets mis de l'avant.

Certains observateurs prétendent que Moncton a eu de la chance, puisqu'elle perdait une bonne partie de sa vieille base industrielle au moment même où le nouveau gouvernement McKenna, élu de façon écrasante en 1987 (le Parti libéral provincial y remportant tous les sièges à l'Assemblée législative, ce qui a mis fin au règne de dix-sept ans des conservateurs de Richard Hatfield), voulait changer radicalement l'image négative de la province et miser de façon résolue sur la création d'emplois, notamment dans le secteur de la haute technologie. Quand la province a ciblé l'industrie des télécommunications, Moncton a été la première ville à sauter sur l'occasion. Comme un autre de nos répondants le mentionnait cependant, s'il y avait là un élément de chance, Moncton a eu le mérite de saisir cette chance : disons que la ville a fait preuve d'un opportunisme de bon aloi<sup>35</sup>.

Cela dit, comme le signalait un témoin de la scène locale, la réussite de Moncton représente, relativement parlant, une histoire modeste (« *a small story* »), si on la place dans le contexte des grands centres urbains tels que Toronto ou Vancouver. Néanmoins, selon cette même source, le cas de Moncton est très intéressant : dans un court laps de temps, on a réussi à se défaire d'une image de ville perdante pour se mériter celle d'une ville gagnante<sup>36</sup> : il y a quelques années, un rapport de l'APECA concluait que « pour sa taille, le Grand Moncton est un des endroits les plus dynamiques au Canada » (Mandale et Chiasson, 1998 : xv). Et une étude québécoise des périphéries de l'est du Canada comparant récemment quatre villes de taille semblable ayant connu des succès appréciables, dont une en Norvège, une en Finlande et une en Écosse, concluait qu'il fallait « considérer Moncton comme le fleuron des quatre exemples de réussite économique », entre autres du fait que sa croissance ne dépend pas des emplois du secteur public, qu'elle s'est en main après des revers importants et qu'elle agit comme « centre culturel et de services de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick » (Polèse et Shearmur, 2002 : 155-157).

En trois décennies donc, on a assisté au passage d'une ville bigote où la majorité anglophone faisait la vie dure à sa minorité acadienne (qu'on se rappelle l'époque du maire Jones, de 1963 à 1974) à une ville marquée par l'ouverture, le respect et le travail en commun des deux communautés linguistiques. En août 2002, la ville de Moncton s'est déclarée officiellement bilingue (Babstock, 2002) (un exemple que la capitale provinciale de Fredericton devrait songer à imiter, sans parler d'Ottawa, la capitale nationale). Deux événements à grand retentissement ont préparé le terrain à cette décision du conseil municipal : la tenue en 1994 dans le sud-est du Nouveau-Brunswick du premier Congrès mondial acadien, qui attira dans la région quelque 60 000 participants d'un peu partout (Allain, 1997, 1998), et celle du 8<sup>e</sup> Sommet de la francophonie à Moncton, en septembre 1999 (voir Allain et McKee-Allain, 2002 : 45-46). Bien sûr, nous parlons ici de positions officielles; tout n'est pas parfait et il reste encore du chemin à faire vers l'égalité des deux communautés linguistiques (notamment pour ce qui est de la disponibilité de services en français dans les commerces). Mais voilà, par exemple, qu'au lieu de voir le bilinguisme comme un handicap, on s'en sert désormais comme atout, on l'utilise comme une « valeur ajoutée ». Que s'est-il passé

pour expliquer pareille transformation? Il s'est entre autres passé que les Acadiens et les Acadiennes ont pris leur place à Moncton (et l'Université de Moncton y a été pour beaucoup), et ce, dans à peu près tous les domaines. La chose est particulièrement frappante dans le monde des affaires.

### *La montée de l'entrepreneurship acadien*

Les francophones représentent environ le tiers (34,4 p. 100, selon le Recensement de 2001) de la population du Grand Moncton<sup>37</sup>. Comme ailleurs, il y a eu par le passé des cas individuels d'entrepreneurship acadien à Moncton : à titre d'exemple, dans les années 40, Éric Cormier fondait la compagnie de taxi White Cab, qui existe encore aujourd'hui. Dans les années 50, Laurier Thériault lançait sa chaîne de restauration rapide Deluxe French Fries (toujours en exploitation); Abbey Landry, son entreprise de construction; Sifroi LeBlanc, Acme Electric; et on pourrait en nommer d'autres. Mais c'était là des cas d'exception, des cas isolés, et on peut présumer que les affaires s'y déroulaient le plus souvent en anglais. La norme à cette époque pour les Acadiens et les Acadiennes consistait plutôt à émigrer pour travailler « aux États », principalement au Massachusetts (Mandale et Chiasson, 1998 : 8). En fait, l'ère de l'entrepreneurship acadien ne s'est pas manifestée avant les années 70 et 80.

Un des premiers symboles du pouvoir économique acadien en émergence fut la construction, en 1972, en plein centre-ville de Moncton, de la Place l'Assomption, un imposant complexe immobilier comprenant la tour à bureaux de la Compagnie Assomption Vie (encore aujourd'hui, l'édifice le plus élevé de la région et peut-être même de la province), l'hôtel de ville (occupé à l'époque par l'administration Jones!) et l'Hôtel Beauséjour du Canadien National, un important complexe hôtelier (aujourd'hui nommé le Delta Beauséjour). Au cours de cette décennie, les jeunes gens d'affaires acadiens ont commencé à développer leurs entreprises et à faire sentir leur présence, mais c'est vraiment durant les années 80 qu'une masse critique se forma et qu'on put distinguer une communauté d'affaires acadienne comme telle. Cela coïncidait avec la promotion généralisée de l'entrepreneurship : le modèle « Québec inc. », combinaison d'entrepreneuriat public et privé, battait son plein dans la province voisine (il ne faut pas sous-estimer l'influence culturelle québécoise), et, à compter de 1987, le nouveau premier ministre Frank McKenna allait faire de l'entrepreneurship le mantra officiel de la province. Aujourd'hui, les gens d'affaires acadiens siègent, souvent à parité avec les anglophones, aux conseils d'administration de tous les organismes de développement économique de la région<sup>38</sup>. Un observateur a pu qualifier la montée et la reconnaissance de l'entrepreneuriat acadien d'« un peu l'équivalent de la revanche des berceaux, mais sur le plan économique » (Desjardins, 2002 : 40)!

De 1989 à 1998, le maire de Moncton a été un homme d'affaires acadien (une première) qui a rempli trois mandats successifs. La plus que centenaire Chambre de commerce, une institution fortement anglophone par le passé, adoptait en 1997 une politique officielle de bilinguisme, et, au printemps 1998, le président et le directeur exécutif de l'organisme étaient tous deux des francophones; en 2004, son président est

de nouveau un francophone. Le vice-président pour la région de l'Atlantique de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante est un Acadien : cet organisme regroupant le secteur des PME compte 4 500 membres dans la province et 1 100 autres à l'Île-du-Prince-Édouard<sup>39</sup>.

Pour illustrer davantage, voici quelques exemples de réussites économiques acadiennes :

- Nouvellement diplômé en administration des affaires de l'Université de Moncton en 1969, un jeune entrepreneur, Bernard Imbault, ouvre à Shédiac, avec deux partenaires dont il rachètera les parts subséquemment, un restaurant servant des pizzas (Pizza Delight) : il vend des franchises de façon dynamique, développe de nouveaux produits et se retrouve à la fin des années 90 à la tête d'une chaîne de 114 restaurants établis dans sept provinces qui compte 4 000 employés et dont les ventes annuelles se chiffrent à 100 millions de dollars. Puis en 2002, il frappe un grand coup en faisant l'acquisition d'une chaîne de restaurants familiaux québécoise, Mikes, de même taille que Pizza Delight, et double du même coup le nombre de ses franchises, dont le nombre passe à 240, réparties dans sept provinces; le nombre d'employés et le chiffre des ventes doublent également.
- Un de ses collègues à l'université, Bernard Cyr, s'est lancé en affaires à la même époque et dirigerait maintenant pas moins de 30 compagnies! Il possède plusieurs établissements immobiliers, dont le nouvel hôtel de 106 chambres, le Château Moncton, qui ajoute son profil à la silhouette urbaine de la ville. Sa dernière création, une chaîne de salles de billard (Dooly's), lancée en 1993, compte maintenant 90 établissements dans sept provinces.
- Un ancien contestataire du début des années 70 (il y en a plusieurs qui se sont recyclés dans les affaires!), le regretté Claude Savoie, reprit en main l'entreprise « La Construction acadienne », fondée en 1958 par son père, et en a fait une des plus importantes de la province; celle-ci a décroché des mégacontrats publics et privés et s'est spécialisée dans la conception et la gestion-conseil en matière de construction. Au moment de son décès il y a quelques années, Savoie dirigeait une dizaine de compagnies différentes. Ses enfants ont pris la relève dans la gestion de ces entreprises.
- Même la vénérable compagnie acadienne d'assurances Assomption Vie, qui a fêté son centenaire en 2003 et qui a longtemps été perçue comme traditionnelle et conservatrice, s'est donné un nouveau style et a développé des CD-ROM, des logiciels perfectionnés et des produits résolument modernes, au dire de son président-directeur général Denis Losier, ancien ministre du développement économique dans le gouvernement McKenna : forte de ses 70 000 polices d'assurance en vigueur, elle gère un portefeuille de 850 millions de dollars. Sa filiale Placements Louisbourg, en partenariat avec la firme Bolton Tremblay de Montréal, comptait, à la fin de 2003, 1,1 milliard de dollars d'actifs sous gestion.

- À part ces vedettes (et il y en aurait plusieurs autres!), quantité de petits commerces, de nouvelles entreprises de haute technologie, etc., ont été créés par des Acadiens et des Acadiennes ces dernières années. Un répondant anglophone faisait remarquer, en riant, que la rue Main de Moncton (un bastion anglophone par le passé) était en train de passer aux mains des Acadiens!

On peut se demander pourquoi le « pouvoir économique acadien » est apparu avec autant de vigueur dans les vingt dernières années. À l'origine, bien sûr, le Programme Chances Égales du premier ministre Louis Robichaud, dans les années 60, a ouvert l'accès aux Acadiens à une éducation moderne partout dans la province<sup>40</sup>. Il faut toutefois souligner l'apport capital de l'Université de Moncton : depuis sa création en 1963, plus de 35 000 étudiants y ont obtenu un diplôme, dont près de 5 000 en administration des affaires et environ 1 200 en génie, deux domaines censés conduire plus spécifiquement à l'entrepreneuriat (sans être évidemment les seuls). Tous nos informateurs ont insisté sur ce rôle crucial de l'Université, qui a contribué à former des gens d'affaires compétents, innovateurs, impliqués<sup>41</sup>.

Il y a aussi un élément de conjoncture. Les étudiants diplômés qui se sont lancés en affaires au cours des années 70, ont pris de l'expérience au fil des ans : plusieurs de nos informateurs ont souligné que, contrairement aux anglophones, la plupart d'entre eux ne disposaient pas de traditions familiales, ni de capital, ni de modèles. Ils ont dû tout apprendre par essais et erreurs. Leurs entreprises ont pris de l'expansion, et, de dix à quinze ans plus tard, ils ont émergé comme des chefs de file actifs et respectés dans leur milieu, ce qui a fourni aux plus jeunes des exemples à suivre.

Comment se caractérise cette communauté d'affaires acadienne? De l'avis de tous, elle se distingue par son dynamisme, son sens de l'innovation, son implication : la plupart des entrepreneurs acadiens sont très engagés sur le plan social et culturel (ils auraient, par exemple, récemment contribué à bilinguiser une autre institution hautement anglophone, le YMCA<sup>42</sup>). Il faut dire que les gens d'affaires du Grand Moncton, peu importe leur allégeance linguistique, sont reconnus dans toute la province pour leur dynamisme : ailleurs, par exemple, les conférences de presse annonçant l'ouverture d'une nouvelle entreprise ou une expansion n'attireraient que quelques journalistes. À Moncton, il n'est pas rare de retrouver 150 personnes à ce genre d'événement, venues se serrer les coudes et célébrer la nouvelle addition à l'économie locale – et les Acadiens y sont très présents. Les politiciens savent qu'il y aura foule et viennent ici en plus grand nombre, ce qui facilite les contacts et le réseautage, et l'effet cumulatif du succès évoqué tantôt continue d'opérer.

La nouvelle classe entrepreneuriale se fait remarquer par sa relative jeunesse, son enthousiasme, son goût du risque : un haut fonctionnaire provincial avouait que les gens d'affaires acadiens n'avaient pas peur de dépenser, que le mot faillite ne leur faisait pas peur, qu'il n'y avait plus de barrière pour eux. En rupture avec la culture traditionnelle (comme ailleurs au Canada français, pendant longtemps le commerce et la notion de profit étaient mal vus par le clergé catholique qui préconisait laisser ce champ aux anglophones protestants), ayant dû combattre pour prendre leur place, ces Acadiens sont

fiers de leurs origines, confiants dans leurs capacités, débordants d'énergie<sup>43</sup>. Nombre d'entre eux admettent avoir été stimulés par le changement de paradigme lié à la valorisation de l'entrepreneurship : s'il fut un temps où la conduite des affaires était dévalorisée, aujourd'hui, ils sentent qu'ils font partie d'une profession noble, honorable.

Un organisme qui a beaucoup contribué à l'esprit de corps et au réseautage chez les gens d'affaires acadiens, ainsi qu'à la valorisation de l'entrepreneuriat francophone, c'est le Conseil économique du Nouveau-Brunswick (CENB), dont le siège social se trouve à Moncton. Depuis sa création en 1979, il a multiplié les occasions de discuter d'affaires en proposant une pléiade d'activités. Par exemple, il organise des déjeuners le premier vendredi du mois (les entrepreneurs seraient-ils encore pratiquants?), et c'est à Moncton que cette activité connaît le plus de succès : une centaine de personnes viennent y écouter des conférenciers de renom sur des sujets d'actualité. Autre indice de la force du CENB à Moncton : près de la moitié de ses membres moraux, 223 sur 517, viennent de la ville même (source : CENB). Au dire d'un intervenant, l'organisme est un peu « comme le mon oncle de la famille », le bon parrain qui a aidé les plus jeunes au fil des ans et qui continue à les encourager.

Finalement, question de sociologue, évidemment : qu'est-ce qui sous-tend l'activisme des nouveaux entrepreneurs acadiens, comment situent-ils leur identité profonde à l'intérieur de tous leurs engagements? Autrement dit, est-ce leur identité professionnelle (comme gens d'affaires) qui prime ou leur identité sociale (le fait d'être Acadiens)? Nos entrevues montrent que cette dichotomie s'avère artificielle pour ces acteurs sociaux : en fait, les deux points d'ancrage iraient plutôt de pair. À quelques exceptions près, ces gens ne sont pas des nationalistes engagés au sens classique du terme. Par contre, ils sont tous des gens très fiers de leurs origines, et même doublement fiers du fait d'avoir conquis un domaine dont ils avaient été traditionnellement exclus. Bien sûr, ils transigent quotidiennement avec des anglophones, de même qu'ils travaillent avec la communauté anglophone dans la planification stratégique du Grand Moncton et dans divers partenariats. Cette nouvelle « bonne entente », fondée sur le respect mutuel, serait pour plusieurs répondants l'une des grandes forces de Moncton. Un observateur local bien branché nous confiait que des mécanismes sans caractère officiel existaient pour désamorcer d'éventuelles crises entre les deux groupes linguistiques, comme cela aurait risqué de se produire dans le cas de la fusion proposée des trois municipalités, il y a quelques années, ou dans le dossier du remplacement forcé par la province de la force policière de Moncton par la Gendarmerie royale du Canada, en 1997. Comme le faisait remarquer cet intervenant, « personne ne souhaite retourner en arrière, à l'époque des conflits incessants pendant l'administration Jones. Cela fait partie d'un passé peu glorieux. Nous avons fait un fichu bout de chemin depuis, et nous voulons continuer d'aller de l'avant ».

Un dernier mot sur le sujet : s'ils ne s'affichent pas comme de grands nationalistes, les gens d'affaires acadiens de Moncton n'hésitent pas à épauler les organismes acadiens du milieu, comme le Conseil économique, la Compagnie Viola Léger, le Pays de la Sagouine ou le Centre culturel Aberdeen, par leurs contributions en temps ou en argent.

La campagne de financement « Impact » de l'Université de Moncton, lancée en 1995, a pu dépasser ses objectifs grâce à eux, notamment : des consultants avaient fixé le maximum à 10 millions de dollars en raison de la petitesse du milieu. Les dons recueillis atteignirent la barre des 20 millions de dollars en octobre 1998<sup>44</sup>. Cela valut à l'Université de Moncton de figurer dans le palmarès des universités canadiennes de la revue *McLean's* comme étant celle qui était le plus appuyée financièrement, proportionnellement, par ses anciens et amis (Desjardins, 2002 : 40). Bref, si le langage n'est pas ouvertement nationaliste, par leurs gestes concrets les entrepreneurs acadiens de Moncton témoignent de leur attachement à leurs racines et de leur fierté d'appartenance.

### *Conclusion*

Que réserve l'avenir? Le Grand Moncton devrait continuer sur sa lancée, puisque tous les ingrédients de sa réussite sont toujours en place. Les gens d'affaires acadiens devraient continuer de rayonner. Comme nous le mentionnions tantôt, en septembre 1999, Moncton a été l'hôte du 8<sup>e</sup> Sommet de la francophonie, qui entraîna d'importantes retombées économiques dans la région, en plus de renforcer le statut des Acadiens dans la communauté. Certains disent que la tenue du Congrès mondial acadien dans le Sud-Est en août 1994 a beaucoup fait pour faire connaître la région à l'extérieur<sup>45</sup>, et que cela aurait contribué au choix de Moncton pour la tenue du Sommet de la francophonie. À la suite de cet événement international, et pour mieux refléter son statut réel, la Ville de Moncton se déclarait officiellement bilingue en août 2002.

La société acadienne du Nouveau-Brunswick a connu, depuis les années 60, un développement marqué dans tous les secteurs, y compris sur la scène économique, ce qui a ainsi ajouté un maillon largement manquant jusque-là à sa complétude institutionnelle, pour reprendre le concept du sociologue Raymond Breton. Nulle part, l'émergence et les répercussions de cette nouvelle classe de gens d'affaires acadiens n'ont été aussi évidentes qu'à Moncton, la ville renaissante devenue, grâce à sa croissance et à sa diversification remarquables depuis la fin des années 80, « un important carrefour acadien des affaires économiques, intellectuelles et culturelles », bref, « la nouvelle capitale de l'Acadie » (Basque *et al.*, 1999 : 86)<sup>46</sup>.

Nous avons donc pu vérifier ici, dans le cas de Moncton, le constat de Beaudin qui note « l'infiltration grandissante des centres régionaux par les entrepreneurs francophones qui s'y établissent afin de profiter des avantages comparatifs qu'offre le tissu urbain » (1999 : 251). D'ailleurs, les Acadiens et Acadiennes font sentir leur présence dans le Grand Moncton de bien d'autres façons : par exemple, en colonisant (francisant) des quartiers jusque-là majoritairement anglophones (voir l'étude du quartier Sunny Brae par le géographe Vincent, 2003 et, malgré certaines erreurs factuelles, l'analyse de Cao et Dehoorne, 2002) et en faisant de Moncton le siège social de quantité d'organismes provinciaux francophones<sup>47</sup>. Sans parler des studios de production de l'Office national du film, de Film Zone (qui organise entre autres le FICFA annuel), Les Productions (cinématographiques) du Phare-Est, une troupe de théâtre (l'Escaouette, fondée en 1979) et une troupe de danse (DansEncorps), etc. Ajoutons, sur

le plan institutionnel, la présence à Moncton du Consulat général de France (déménagé ici d'Halifax en 1964) et du Bureau du Québec pour les provinces atlantiques (depuis 1980).

Mais le progrès de Moncton et de ses gens d'affaires acadiens comporte un aspect inquiétant. L'envers de la médaille, c'est que la croissance du Grand Moncton se fait entre autres aux dépens des régions rurales de la province, et notamment de la grande région acadienne du Nord-Est (voir entre autres Cao, Chouinard et Dehoorne, 2005 : 123, 136). Le manque d'emplois dans le Nord-Est et dans le Nord-Ouest, par exemple, suscite l'émigration dans les pôles urbains du Sud (ou alors carrément à l'extérieur de la province), dont Moncton est le plus dynamique, et le seul officiellement bilingue. Comme le disait un informateur, avec ses quelque 40 000 francophones, Moncton est maintenant le plus grand centre urbain acadien de la province. Beaucoup de jeunes venus étudier à l'Université décident d'y rester par la suite, attirés par les perspectives d'emploi et par la vie culturelle variée et le caractère cosmopolite du milieu. C'est le fameux phénomène de l'exode des cerveaux, non pas à l'échelle mondiale mais à l'échelle provinciale.

Si l'on y pense bien, ce qui menace le plus les régions acadiennes, ce n'est pas l'assimilation, mais bien l'émigration, conséquence du sous-développement économique (Allain, McKee-Allain et Thériault, 1993 : 377). Cela est toujours vrai. Un haut fonctionnaire provincial, interviewé à Fredericton, se voulait rassurant : comme il disait, « c'est moins pire pour les Acadiens du Nord de venir à Moncton, plutôt que d'aller à Toronto ou à Calgary... ». Les chefs de file de la Péninsule acadienne de la région Chaleur ou du Restigouche risquent de ne pas retirer de grande consolation de pareils propos! Le problème est très complexe et d'ordre structurel. Comme l'a fort bien montré récemment Southcott (2003), le Canada en effet ne connaît pas la convergence rurale-urbaine signalée dans bien d'autres pays, pour toutes sortes de raisons, à la fois géographiques et sociohistoriques : les régions urbaines et périurbaines continuent leur croissance économique et démographique (de même que la diversification de leur population), alors que les régions rurales, qu'elles soient axées sur l'agriculture, la forêt, les mines ou la pêche (comme le nord-est du Nouveau-Brunswick l'est, sur les trois derniers secteurs), poursuivent leur long déclin<sup>48</sup>. Il sera difficile de stopper ou de réduire ces flux migratoires vers les centres urbains, qui se produisent partout dans le monde : seul un changement radical des politiques provinciales et fédérales, dans le sens d'un plan énergétique de développement des milieux ruraux, pourrait renverser la vapeur. À condition que la volonté politique y soit, ce qui ne semble pas être le cas présentement. En attendant, l'Acadie déménage à Moncton, « nouvelle capitale acadienne ».

NOTES

1. Et le tout ne s'est pas limité à l'année 2004, puisque beaucoup de cérémonies commémoratives auront lieu en 2005, le 250<sup>e</sup> anniversaire de la Déportation.
2. Voir là-dessus les propos critiques de Thériault (1995 : 295-299) et de Johnson et McKee-Allain (1999 : 232).
3. Capacité organisationnelle et complétude institutionnelle sont des concepts forgés par le sociologue Raymond Breton (voir Allain, 2003, et Allain et McKee-Allain, 2003), d'abord pour rendre compte de relations ethniques dans un contexte d'immigration, mais que l'auteur a ensuite appliqués à l'étude des francophonies minoritaires canadiennes.
4. Une synthèse antérieure des travaux sociologiques sur l'Acadie présentait les principales recherches effectuées jusqu'au début des années 90 (Allain, McKee-Allain et Thériault, 1993). On trouvera nombre de références récentes aux thèmes évoqués ci-dessus dans notre communication au colloque international « Bilan et perspectives des études acadiennes dans le monde » (Allain, 2004, à paraître). Parmi les autres thèmes ayant fait l'objet d'études sociologiques sur l'Acadie du Nouveau-Brunswick depuis le début des années 90, signalons l'environnement, le développement local et régional, l'éducation, les organisations populaires et l'économie sociale.
5. Au sens sociologique, c'est-à-dire « des structures sociales de type micro ou macro qui répondent à des besoins humains de base », comme la famille, pour la reproduction de la société, le soin des enfants et la première socialisation, ou l'économie, pour la production et la distribution des ressources matérielles (Brym, 2001 : 190).
6. Nous avons calculé pour chaque région la proportion des francophones vivant dans des municipalités de plus de 1 000 personnes par rapport au total régional de francophones, le tout à partir des statistiques du recensement du Canada de 2001.
7. Les produits manufacturés dans ces zones tampons entre le Mexique et le sud des États-Unis le sont sous l'auspice des lois mexicaines, qui tolèrent les bas salaires, la non-syndicalisation de la main-d'œuvre et une absence quasi totale de réglementation environnementale; ils sont ensuite exportés en sol américain sans faire l'objet de droits de douane. La plupart des grandes sociétés américaines et canadiennes dans le domaine du textile, du meuble, de l'équipement de transport, mais aussi de l'automobile, de l'électronique, de l'informatique, y sont installées. En 1994, plus de 2 000 manufactures y employaient près de 600 000 travailleurs (Kopinak, 1997 : 9; voir aussi Sinclair, 1992).
8. Plusieurs facteurs ont contribué à son déferlement, dont les réformes Robichaud des années 60, la création de l'Université de Moncton en 1963 et les programmes fédéraux de développement régional, sans compter la mise en place d'un réseau francophone d'encadrement et d'appui (Beaudin, 1999 : 256-257), comme le Conseil économique du Nouveau-Brunswick (CENB : voir l'historique de Johnston, 1999; Allain, 2004), les commissions industrielles régionales, devenues par la suite corporations de développement économique local, puis agences de développement économique communautaire, en 2001, pour enfin être rebaptisées récemment Entreprise Chaleur, Entreprise Kent, etc., pour cadrer avec le nouveau nom du ministère provincial voué au développement économique, Entreprise Nouveau-Brunswick (Allain, 1989, 1994; Chouinard, Desjardins et Forgues, 2000).
9. Pour ne prendre qu'un exemple, songeons aux retombées en ce sens de la Semaine nationale de la PME, apparue à la fin des années 80, qui donne lieu dans tout le pays à une véritable célébration de l'entrepreneurship : en Acadie du Nouveau-Brunswick, le Conseil économique du Nouveau-Brunswick (CENB) ainsi que les diverses commissions de développement économique organisent des galas très fréquentés où l'on accorde entre autres le Prix de l'entrepreneur de l'année, un prix convoité. Ainsi, le discours et la réussite économiques sont légitimés, et les marques du nouveau statut social abondent : en plus des reconnaissances publiques comme le Prix de l'entrepreneur de l'année, le nombre de clubs de golf dans la province a augmenté dans les régions acadiennes, et on ne compte plus les « châteaux » appartenant à des gens d'affaires acadiens dans les nouveaux quartiers résidentiels.
10. Le phénomène de l'entrepreneurship au sein des autres francophonies canadiennes minoritaires a été relativement peu exploré; les gens d'affaires franco-ontariens semblent cependant avoir davantage attiré l'attention des chercheurs : voir, par exemple, les travaux sur la région de Sudbury et du Nord-Est, de Ribordy (1996) et de Cachon *et al.* (2000).
11. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique, créée en 1987, est le principal organisme fédéral de développement économique régional pour la région de l'Atlantique. Elle a son siège à Moncton. Son mandat et ses stratégies quinquennales reposent justement sur le soutien à l'entrepreneurship et aux PME.
12. Deux autres traits les caractérisent : la plupart de ces entreprises sont de création récente (les plus anciennes n'ont pas plus de quinze ans) et elles sont souvent très petites : 59 p. 100 d'entre elles ont moins de cinq employés (Beaudin, 1999 : 258).
13. On en trouve un résumé dans Beaudin, 1999 : 258. La fiabilité des résultats de ce sondage auprès de 900 entrepreneurs acadiens des Maritimes peut cependant être remise en question, puisque le taux de réponse obtenu n'a été que de 16 p. 100. Dans ces circonstances, toute généralisation des résultats devient très hasardeuse : le sociologue Winston Jackson (1999 : 391) affirme, par exemple, qu'il serait très difficile de tirer des conclusions valides avec un taux de réponse de 20 p. 100. La représentativité pose alors problème, puisque les seules données disponibles proviennent des répondants effectifs, alors que nous ne savons rien des non-répondants qui pourraient présenter des caractéristiques très différentes (Gauthier, 2003 : 393).

14. Un rapport de recherche récent examine justement les différences entre l'entrepreneurship acadien masculin et féminin (Robichaud et McGraw, 2003).
15. Ce qui lui a valu d'être appelée « *the Timex City* » par des consultants, comme dans les publicités pour cette montre à la résistance éprouvée (« *Takes a licking but keeps on ticking* », selon la pub : elle mange une volée mais continue de marcher!) (Higgins et Breau, 1993 : 186).
16. *The New York Times* a vanté en 1994 « le miracle monctonien » (Farmsworth, 1994) et devait lui consacrer à l'été 1997 un autre article des plus élogieux (le 17 juillet). Il faut dire que le Grand Moncton a mérité de nombreux prix et honneurs nationaux au cours des années 90 : il a été classé deux années d'affilée parmi les cinq meilleures villes moyennes au Canada où vivre et faire des affaires par le « Report on Business » du quotidien *The Globe and Mail*; l'Association canadienne de développement économique en a fait la « Meilleure grande communauté en croissance »; pour sa part, la Banque Royale lui décernait en 1997 le Prix du développement économique communautaire pour les villes de plus de 100 000 habitants (Rubinstein, 1997). En décembre 2004, le *Canadian Business Magazine* classait le Grand Moncton au premier rang parmi les 40 plus grandes villes du Canada (*L'Acadie Nouvelle*, 2004 : 11).
17. De 1991 à 1996, la population de Moncton s'est accrue de 4,4 p. 100, celle de Riverview, de 2,4 p. 100, et celle de Dieppe (à 77 p. 100 francophone), de 17,3 p. 100. Ces tendances existent depuis 1976 (Mandale et Chiasson, 1998 : 11) et elles se poursuivent depuis : de 1996 à 2001, Moncton a vu sa population augmenter de 2,9 p. 100, Riverview, de 2,0 p. 100, et Dieppe, de 19,6 p. 100 (Statistique Canada, recensement de 2001). Un article dans *La Presse* soulignait récemment « Le boom français de Moncton » (Young, 2004).
18. Sur la dynamique des relations entre francophones et anglophones à Fredericton et Saint John, voir les livres d'Allain et Basque (2001, 2003) et la synthèse d'Allain (2003). On retrouve des tendances semblables dans les plus petites villes anglophones comme Miramichi, avec ses quelque 20 000 habitants, et sa minorité acadienne d'environ 1 500 personnes (voir Allain et Basque, 2005).
19. L'analyse présentée à partir d'ici repose sur le matériel recueilli lors d'une vingtaine d'entrevues en profondeur effectuées auprès d'informateurs clés de la région du Grand Moncton et de l'extérieur, en mars et avril 1998, ainsi que sur divers documents officiels portant sur le thème traité. Une version préliminaire avait fait l'objet d'une présentation intitulée « L'entrepreneurship minoritaire et le développement économique : le rôle des gens d'affaires acadiens dans la croissance de Moncton », au colloque du Réseau de la recherche sur les francophonies canadiennes minoritaires sur le thème « Centralité de la marginalité », dans le cadre du 66<sup>e</sup> Congrès annuel de l'ACFAS, à l'Université Laval, les 14 et 15 mai 1998. Les données ont été mises à jour au printemps 2004.
20. Sur l'histoire lointaine de Moncton, on pourra consulter Belliveau (1981), Pelletier et Arseneault (1977), et Machum (1965). On retrouvera des éléments de l'histoire plus récente dans Pincombe et Larracey (1990) et Larracey (1991).
21. Elle emploie aujourd'hui plus de 1 000 personnes.
22. Et la série se continua, à un degré moindre, dans les années 90, par suite de la fermeture en 1996 de la base des Forces armées canadiennes et de son dépôt d'équipement, qui avait été pendant la Seconde Guerre le plus important au pays et comptait alors 1 500 employés. Cette fermeture entraîna la perte de 500 emplois directs et de 250 emplois indirects (Savoie et Bourgeois, 1994 : 233).
23. La ville de Swindon, en Grande-Bretagne, semble constituer une exception : comme Moncton, ce centre ferroviaire perdit en 1986 son industrie du rail. Comme Moncton, elle avait été désignée pôle de croissance en 1969. Et comme Moncton encore, elle a réussi à diversifier et à accroître son économie grâce à une coalition de gens d'affaires et d'organismes de développement qui adoptèrent des stratégies dynamiques de marketing (Bassett et Harloe, 1990).
24. Et cette croissance se maintient sur une assez longue période : ainsi, la population du Grand Moncton serait passée de 75 000 en 1972 à 125 000 en 1992 (Higgins et Breau, 1993 : 163).
25. La nouveauté et la croissance explosive de cette industrie ont entraîné une certaine confusion sur le plan de la terminologie. Les centres d'appels se spécialisent surtout dans le télémarketing et, dans une moindre mesure, les sondages d'opinion : ce sont des centres de départ, de type *outbound*. Les centres de téléservices, pour leur part, sont des centres d'arrivée (*inbound*) qui reçoivent des appels pour des services à la clientèle : la grande majorité (plus de 90 p. 100) de ceux installés à Moncton tomberaient dans cette dernière catégorie.
26. Moncton pourrait devenir comme Omaha, la capitale américaine des appels 1-800 (Sassen-Koob, 1984), une ville « modulaire » qui dépend de centres de contrôle externes et dont le statut dans l'ensemble du système urbain est précaire de ce fait. Mais l'économie diversifiée de Moncton rend cette possibilité plutôt hypothétique. Le cas de Moncton a fait l'objet de quelques études descriptives : Cormier, 1995; Doiron, 1995; Rose 1995. On trouvera une analyse intéressante des partenariats complexes à l'origine de l'arrivée massive des centres d'appels au Nouveau-Brunswick dans un rapport de l'APECA (Mandale et Chiasson, 1998 : 27-39).
27. Est-ce pourquoi on retrouve davantage d'études de communautés perdantes ou parce que ces cas dramatiques sont plus nombreux que les exemples de réussite?
28. L'Université de Moncton. Les promoteurs de la ville parlent souvent de trois universités dans la région, y compris la Mount Allison University, à Sackville (à 60 kilomètres) qui compte une population d'environ 2 000 étudiants, et la Atlantic Baptist University, à Moncton même, qui en compte environ 600. Le campus de Moncton de l'Université de Moncton est fréquenté par environ 4 200 étudiants à plein temps.
29. Sur le développement des arts à Moncton depuis les années 70, qui en a fait un foyer important de la renaissance culturelle acadienne, voir l'analyse de Chiasson (2003).

30. Dans une recherche antérieure, nous avons analysé le réseau provincial des commissions de développement économique régional, mettant au jour les clivages entre commissions rurales et urbaines, francophones et anglophones (Allain, 1994); sur la genèse de ces organismes, voir Allain (1989).
31. L'organisme devenait en 2003 Entreprise Moncton, dans le sillage d'une restructuration provinciale des agences de développement économique locales.
32. Sur le CENB, voir Johnston (1999) et Allain (2001, 2004).
33. Il y a une importante leçon à tirer ici du point de vue du développement local : il ne suffit pas de dégager de grands objectifs et de tracer des plans impressionnants, il faut s'assurer aussi de leur mise en œuvre! Il semble que Moncton se soit assurée de le faire.
34. Voir le rapport annuel 2002-2003 d'Entreprise Grand Moncton. Le nouveau plan quinquennal adopté en 2003, intitulé « Bâtissons sur nos succès », prévoit la création de 7 000 nouveaux emplois nets.
35. C'est ainsi que, dans la foulée de la nouvelle politique fédérale de privatisation des aéroports, Moncton aurait été la première ville canadienne de taille moyenne à prendre le contrôle de son aéroport (Mandale et Chiasson, 1998 : 46). Or, comme on sait, il s'agit là d'un outil clé de développement économique.
36. Certains analystes trouvent que Moncton est bien positionnée pour devenir la plus grande ville du Nouveau-Brunswick, et qu'elle pourrait bientôt déclasser sa rivale de toujours, Saint Jean, dont l'économie est centrée sur l'industrie lourde, en déclin, et dominée par l'empire Irving.
37. Ce qui équivaut au poids démographique des francophones dans la population néo-brunswickoise totale (33,2 p. 100 en 2001). À l'intérieur du Grand Moncton, la proportion varie : si elle est d'environ un tiers dans la ville de Moncton même, elle s'établit à 77 p. 100 à Dieppe, mais seulement à 7 p. 100 à Riverview.
38. À la tête du principal organisme de développement économique, Entreprise Grand Moncton, on dénombrait, en 2003-2004, 13 Acadiens parmi les 21 membres du conseil d'administration, dont le président, Denis Losier; en 2004-2005, ils étaient 13 sur 19, y compris le président sortant et le vice-président.
39. Francophones et anglophones confondus, selon des données recueillies auprès du vice-président Stéphane Robichaud : au Nouveau-Brunswick, environ le tiers des effectifs totaux, soit autour de 1 500, seraient des Acadiens. À l'échelle du Canada, la Fédération compte 105 000 membres, ce qui en fait quantitativement le principal regroupement d'affaires au pays. Par contre, le Conseil canadien des chefs d'entreprises n'a qu'environ 150 membres, mais ce sont les plus grandes sociétés canadiennes : en 1987, elles avaient 1,5 million d'employés, des actifs de 700 milliards de dollars, et des revenus annuels de 250 milliards de dollars. Il s'agit donc d'un lobby très puissant, « la première voix des affaires au Canada » (Langille, 1987 : 42), comme l'est le Conseil du patronat au Québec (voir l'analyse récente de Graef, 2004).
40. Ce facteur est mentionné par la seule étude relativement systématique à avoir été faite jusqu'à présent sur l'entrepreneurship acadien (Lévesque et Rumball, 1996 : 112-113). Celle-ci ne s'attarde cependant pas sur la genèse du phénomène : les auteurs n'y consacrent en effet que trois pages sur 157. L'étude mentionne deux autres facteurs, soit l'essor du mouvement coopératif (qui a inculqué la valeur des épargnes et a contribué à créer un marché local de construction et de rénovation de logements, ce qui a à son tour suscité une industrie de fabrication de portes, d'armoires, de fenêtres, etc.) et le retour « d'exilés » acadiens ayant migré aux États-Unis ou ailleurs au Canada, qui sont revenus dans leur région d'origine avec un certain capital et qui y ont démarré des entreprises (Lévesque et Rumball, 1996 : 112). L'étude, effectuée pour le compte du Conseil économique du Nouveau-Brunswick, donne des exemples pour plusieurs régions, mais a peu à dire sur Moncton, sinon que « plusieurs commerces anglophones bien établis [...] se font acheter par ces nouveaux entrepreneurs acadiens » (p. 113). Les auteurs reconnaissent le caractère très récent de l'entrepreneurship acadien (p. 112). On trouvera par ailleurs des données intéressantes sur la place des entrepreneurs acadiens dans l'économie du sud-est du Nouveau-Brunswick, y compris sur la ville de Moncton qui y est située, dans l'étude de Beaudin (1998) sur cette région.
41. L'Université est aussi engagée dans des partenariats avec des entreprises du Grand Moncton, par l'intermédiaire d'une trentaine de centres de recherche, notamment dans le domaine de la technologie de pointe, avec le centre Concept +, spécialisé dans la recherche et le développement, et le nouveau parc scientifique, ouvert en 1997 en face du campus de Moncton (voir Mandale et Chiasson, 1998 : 39-46).
42. Young Men's Catholic Christian Associations, organisme social de loisirs.
43. Un jeune entrepreneur en informatique disait que les gens d'affaires acadiens avaient « un esprit de cowboy », une mentalité « Far West », qu'ils poursuivaient à toute allure « l'American dream ».
44. Un rapport fait même de l'évolution de l'apport financier des entrepreneurs une mesure de leur progrès : « Une des meilleures preuves que l'entrepreneurship acadien est maintenant en pleine effervescence s'exprime par l'augmentation majeure dans le nombre d'entreprises et le montant contribué à la campagne de financement « Impact » de l'Université de Moncton : en 1983, à peine une vingtaine de compagnies souscrivaient une moyenne de 10 000 \$ à 20 000 \$ chacune; en 1995, près de 100 compagnies ont contribué, certaines avec des souscriptions allant de 50 000 \$ jusqu'à 100 000 \$. » (Lévesque et Rumball, 1996 : 114).
45. Sur le Congrès mondial acadien, voir Allain, 1997, 1998.
46. Pour certains historiens, Moncton était devenue la capitale institutionnelle de l'Acadie dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, par suite du déménagement en ses murs du journal *L'Évangéline*, en 1905, et de la Société mutuelle l'Assomption, en 1913. Sur le plan religieux, une première paroisse acadienne est érigée en 1914, et un premier archevêché, en 1936. C'est à Moncton que la Société Radio-Canada établit son premier poste de radio de langue française à l'extérieur du Québec, en 1954, puis ses studios de production télévisuels en 1959 (Basque *et al.*, 1999 : 28, 31, 88-89).

47. Mentionnons, en plus du CENB déjà évoqué, l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick, l'Association acadienne des artistes professionnels, l'Association des radios communautaires acadiennes, le Conseil provincial des sociétés culturelles, la Fédération des jeunes francophones, le Comité provincial de parents, la Fédération des scouts de l'Atlantique.
48. Même les villes, surtout celles dont l'économie est largement basée sur l'extraction ou la transformation des ressources naturelles, ne sont pas épargnées. La ville de Bathurst, principal centre urbain du nord-est du Nouveau-Brunswick, avec sa population de 24 000 personnes en 2001 (dont quelque 13 800 francophones), traverse des temps difficiles : en 2004, on annonçait la fermeture en 2009 de la mine de zinc et de plomb Brunswick Mining and Smelting, du groupe Noranda, un des deux principaux employeurs; près de 900 emplois seront perdus à la mine comme telle, en plus d'environ 400 autres à la fonderie. Et le 4 août 2005, la compagnie Smurfit-Stone, le deuxième plus gros employeur de la ville, déclarait sans préavis qu'elle ferait son usine de carton, mettant ainsi à pied près de 300 travailleurs, portant ainsi un coup très dur à l'économie régionale (Seymour, 2005a, b). À son échelle, la nouvelle de la fermeture du principal employeur manufacturier, la Sunshine Mills, et la perte de 118 emplois, avait été tout aussi dévastatrice quelques mois plus tôt pour la petite municipalité de Tracadie-Sheila (population 4 724 personnes en 2001), dans la Péninsule acadienne (Roy : 2005).

## BIBLIOGRAPHIE

---

- L'ACADIE NOUVELLE (2004), « *Le Canadian Business Magazine* classe Moncton au premier rang », *L'Acadie Nouvelle*, 4 décembre, p. 11.
- ALLAIN, Greg (1983), « Une goutte d'eau dans l'océan : regard critique sur le programme des subventions au développement régional du MEER dans les Provinces Atlantiques, 1969-1979 », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 16, n° 2-3 (avril-décembre), p. 77-109.
- ALLAIN, Greg (1989), « Initiatives locales ou créations gouvernementales : genèse et développement des commissions industrielles régionales au Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 22, n° 1-2, p. 223-243.
- ALLAIN, Greg (1994), « Développement régional, ethnicité et territoire en Acadie : regard sur les clivages entre les Commissions industrielles régionales du Nouveau-Brunswick », *L'Acadie d'hier à demain, Revue de l'Université de Moncton*, vol. 27, n° 2, p. 77-106.
- ALLAIN, Greg (1997), « Le Congrès mondial acadien de 1994 : réseaux, conflits, réalisations », *Mutations sociales actuelles : le regard des sciences humaines, Revue de l'Université de Moncton*, vol. 30, n° 2, p. 1-19.
- ALLAIN, Greg (1998), « Le Congrès mondial acadien : regards sur la participation aux Conférences bilan et enjeux des Retrouvailles », dans Gratien Allaire et Anne Gilbert (dir.), *Francophonies plurielles : communications choisies*, actes des colloques du Regroupement pour la recherche sur la francophonie canadienne tenus dans le cadre du congrès annuel de l'ACFAS à Chicoutimi (1995) et Montréal (1996), Sudbury, Institut franco-ontarien, p. 139-162.
- Allain, Greg (2001), « La société acadienne en réseaux : trois études de cas dans les domaines du sport, des affaires et de l'Acadie "mondiale" », *Revue de l'Université de Moncton*, n° hors série, p. 191-204.
- ALLAIN, Greg (2003), « Les études de communauté en milieu francophone urbain minoritaire : les cas de Saint-Jean et de Fredericton », *Francophonies d'Amérique*, n° 16 (automne), p. 45-65.
- ALLAIN, Greg (2004), « Fragmentation ou vitalité? Regard sociologique sur l'Acadie actuelle et ses réseaux associatifs », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 231-254.
- ALLAIN, Greg (2004), « Les sociologues et l'Acadie : l'évolution des regards sociologiques sur la société acadienne », communication présentée au colloque international « Bilan et perspectives des études acadiennes dans le monde », 26 mai, Université de Moncton, à paraître dans les actes du colloque en octobre 2005.
- ALLAIN, Greg, et Maurice BASQUE (2001), *De la survivance à l'effervescence : portrait historique et sociologique de la communauté francophone et acadienne de Saint-Jean*, Nouveau-Brunswick, Association régionale de la communauté francophone de Saint-Jean.
- ALLAIN, Greg, et Maurice BASQUE (2003), *Une présence qui s'affirme : la communauté acadienne et francophone de Fredericton, Nouveau-Brunswick*, Moncton, Éditions de la Francophonie.
- ALLAIN, Greg, et Isabelle MCKEE-ALLAIN (2002), « Acadian Society in 2002: Modernity, Identity and Pluralism », *Journal of Indo-Canadian Studies*, vol. 2, n° 2 (juillet), p. 37-48.

## La « nouvelle capitale acadienne »? Les entrepreneurs acadiens

- ALLAIN, Greg, et Isabelle MCKEE-ALLAIN (2003), « La société acadienne du Nouveau-Brunswick en l'an 2000 : identité, pluralité et réseaux », dans André Magord (dir.), *L'Acadie plurielle : dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, avec la collaboration de Maurice Basque et d'Amélie Giroux, Moncton, Centre d'études acadiennes, p. 535-565.
- ALLAIN, Greg, Isabelle MCKEE-ALLAIN et Joseph Yvon THÉRIAULT (1993), « La société acadienne : lectures et conjonctures », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes : études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Université de Moncton, Chaire d'études acadiennes, p. 341-384.
- BABSTOCK, Craig (2002), « Moncton Officially Bilingual: As Hub City Becomes First in Canada to Hold Official Bilingual Status, City Council Hopes Moncton Will Be Seen As "Perfect Example" of Canadian Unity », *Times & Transcript*, 7 août, p. A-1.
- BASQUE, Maurice, Nicole BARRIEAU et Stéphanie CÔTÉ (1999), *L'Acadie de l'Atlantique*, Université de Moncton, Centre d'études acadiennes.
- BASSETT, Keith, et Michael HARLOE (1990), « Swindon: The Rise and Decline of a Growth Coalition », dans Micheal Harloe, Chris G. Pickvance et John Urry (dir.), *Place, Policy and Politics: Do Localities Matter?*, Londres, Unwin Hyman, p. 42-61.
- BEAUDIN, Maurice (1999), « Les Acadiens des Maritimes et l'économie », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 239-281.
- BEAUDIN, Maurice (dir.) (1996), *La région économique du sud-est du Nouveau-Brunswick*, Institut canadien de recherche sur le développement régional.
- BEAUDIN, Maurice (1998), « L'apport d'une minorité à sa région : les Acadiens du Sud-Est du Nouveau-Brunswick », dans Albert Breton (dir.), *Langue et bilinguisme : les approches économiques*, Ottawa, Langues officielles et Patrimoine canadien, p. 249-284.
- BEAUDIN, Maurice, et Rodrigue LANDRY (2003), « L'attrait urbain : un défi pour les minorités francophones au Canada », *Thèmes canadiens*, février, p. 19-22.
- BEAUDIN, Maurice, et André LECLERC (1993), « Économie acadienne contemporaine », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes : études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Université de Moncton, Chaire d'études acadiennes, p. 251-297.
- BELLIVEAU, John E. (1981), *The Monctonians: Citizens, Saints and Scoundrels*, Hantsport, N.S., Lancelot Press.
- BIRCH, David L. (1987), *Job Creation in America: How Our Smallest Companies Put The Most People To Work*, New York, Free Press.
- BIRCH, David L. (1979), *The Job Generation Process*, Cambridge, MIT Program on Neighborhood and Regional Change.
- BLUESTONE, Barry, et Bennett HARRISON (1982), *The Deindustrialization of America: Plant Closings, Community Abandonment, and the Dismantling of Basic Industry*, New York, Basic Books.
- BOUCHER, Justin (2005a), « Le succès amène le succès à Moncton : l'économie de la région refuse de ralentir », *L'Acadie Nouvelle*, 23 avril, p. 3.
- BOUCHER, Justin (2005b), « Une locomotive économique », *L'Acadie Nouvelle*, 23 avril, p. 3.
- BRYM, Robert J. (2001), *Society in Question: Sociological Readings for the 21<sup>e</sup> Century*, 3<sup>e</sup> édition, Toronto, Harcourt Canada.
- CACHON, Jean-Charles et al. (2000), « Les entrepreneurs franco-ontariens dans les P.M.E. du Nord de l'Ontario : contexte économique, profil général et profil sectoriel », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 26, p. 9-43.
- CAO, Huhua, et Olivier DEHOORNE (2002), « Transformation marquante dans la configuration spatio-linguistique de la région de Moncton au Canada », *Annales de géographie*, n° 625, p. 303-318.
- CAO, Huhua, Omer CHOUNARD et Olivier DEHOORNE (2005), « De la périphérie vers le centre : l'évolution de l'espace francophone du Nouveau-Brunswick au Canada », *Annales de géographie*, n° 642, p. 115-140.
- CARDINAL, Linda, Jean LAPOINTE et Joseph Yvon THÉRIAULT (1994), *État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec, 1980-1990*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa.
- CHIASSON, Herménégilde (2004), « Oublier Évangéline », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 147-163.
- CHIASSON, Herménégilde (2003), « Moncton et la renaissance culturelle acadienne », *Francophonies d'Amérique*, n° 16 (automne), p. 79-84.
- CHOUNARD, Omer, Pierre-Marcel DESJARDINS et Éric FORGUES (2000), « Vers une forme locale de gouvernance? Le cas des corporations locales de développement d'entreprises au Nouveau-Brunswick », *Économie et solidarités*, vol. 31, n° 1, p. 74-94.
- COMMISSION ÉCONOMIQUE DU GRAND MONCTON (1998), « Living in Greater Moncton, New Brunswick », janvier.
- COMMISSION ÉCONOMIQUE DU GRAND MONCTON (1994), « Teleservice Cluster Profile ».
- CORMIER, Michel (1995), « 1-800-Moncton », *Canadian Geographic*, juillet-août, p. 24-34.
- DAIGLE, Jean (dir.) (1993), *L'Acadie des Maritimes : études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Université de Moncton, Chaire d'études acadiennes.
- DELLOTTINVILLE, Paul (1994), *Shifting to the New Economy: Call Centers and Beyond*, Mississauga, Copp Clark Longman.
- DESJARDINS, Pierre-Marcel (2002), *La périphérie n'est pas homogène : trois régions du Nouveau-Brunswick : Madawaska, Gloucester et Kent-Westmorland*, Institut canadien de recherche sur le développement régional, INRS Urbanisation, culture et société.
- DOIRON, Richard (1995), « The New Brunswick Model of Economic Development ». Thèse de maîtrise en géographie, Toronto, Université de Toronto.

- ENTREPRISE GRAND MONCTON (2003), *Rapport annuel 2002-2003*.
- FARMSWORTH, C. (1994), « The "Moncton Miracle": Bilingual Phone Chat », *New York Times*, 17 juillet, p. E-4.
- GAUTHIER, Benoit (dir.) (2003), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 4<sup>e</sup> édition, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- GRAEF, Peter (2004), « The Quebec "Patronat": Proposing a Neo-Liberal Political Economy After All », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 41, n° 2 (mai), p. 171-193.
- HACHEY, Steve (2005), « Plus grand que nature », *L'Acadie Nouvelle*, 5 septembre, p. 5.
- HICKEY, Daniel (dir.) (1990), *Moncton 1871-1979 : Changements socio-économiques dans une ville ferroviaire*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- HIGGINS, Benjamin, et Andrew BREAU (1993), « Entrepreneurship and Economic Development: The Case of Moncton », dans Donald J. Savoie, et Ralph Winter (dir.), *The Maritime Provinces: Looking to the Future*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, p. 157-188.
- JACKSON, Winston (1999), *Methods: Doing Research*, 2<sup>e</sup> éd., Scarborough, Ont., Prentice Hall Allyn and Bacon Canada.
- JOHNSON, Marc, et Isabelle MCKEE-ALLAIN (1999), « La société et l'identité de l'Acadie contemporaine », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 209-235.
- JOHNSTON, Wendy (1999), *Sur la lancée de l'an 2000 : 20 ans au cœur de l'économie, 1979-1999*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- KOPINAK, Kathryn (1997), *Desert Capitalism: What Are The Maquiladoras?*, Montréal, Black Rose Books.
- LANGILLE, David (1987), « The Business Council on National Issues and the Canadian State », *Studies in Political Economy*, n° 24 (automne), p. 41-85.
- LANGLOIS, Simon, et Jocelyn LÉTOURNEAU (dir.) (2004), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- LARRACEY, Edward W. (1991), *Resurgo: The History of Moncton, Volume 2 (1890-1990)*, City of Moncton.
- LÉVESQUE, Guy, et Donald A. RUMBALL (1996), *L'entrepreneuriat acadien : ses sources, son essor, son avenir*, étude réalisée pour le Conseil économique du Nouveau-Brunswick, Moncton, juin.
- MACHUM, Lloyd A. (1965), *A History of Moncton Town and City, 1855-1965*, Moncton, City of Moncton.
- MAGORD, André, (2003), *L'Acadie plurielle : dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, avec la collaboration de Maurice Basque et d'Amélie Giroux, Moncton, Centre d'études acadiennes.
- MANDALE, Maurice, et Pierre-Yves CHIASSON (1998), *Les partenariats et le développement économique communautaire : l'exemple du Grand Moncton*, rapport préparé pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, mars.
- McFARLAND, Joan (1996), « Many Are Called, But What Are the Choices? Working in New Brunswick's 1-800 Call Centres », *New Maritimes*, vol. 14, n° 6 (juillet-août), p. 10-19.
- PELLETIER, Jean, et Samuel ARSENEAU (1977), « Moncton, étude de géographie urbaine d'une ville moyenne des provinces maritimes du Canada », *Revue de géographie de Lyon*, n° 3, p. 231-258.
- PINCOMBE, C. Alexander, et Edward W. LARRACEY (1990), *Resurgo: The History of Moncton, vol. 1: Beginnings to 1890*, Moncton, City of Moncton.
- POLESE, Mario, et Richard SHEARMUR (2002) *La périphérie face à l'économie du savoir : la dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique*, avec la collaboration de Pierre-Marcel Desjardins et de Marc Johnson, s.l., Institut national de la recherche scientifique/INRS Urbanisation, culture et société, et Institut canadien de recherche sur le développement régional.
- RIBORDY, Annette (1996), « L'apport des gens d'affaires francophones à l'économie du Nord-Est », dans Anne Gilbert et André Poulorde (dir.), *L'Ontario français, valeur ajoutée?*, actes du colloque tenu le 26 avril 1996, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, p. 101-107.
- ROBICHAUD, Yves, et Egbert MCGRAW (2003), *Analyse comparative entre l'entrepreneuriat féminin et l'entrepreneuriat masculin : le cas des entreprises de service et de détail chez les francophones du Nouveau-Brunswick*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional.
- ROSE, Jonathan W. (1995), « The Selling of New Brunswick: Fibre Optics or Optical Illusions? », dans Jonathan Rose et Douglas M. Brown (dir.), *Canada: The State of The Federation 1995*, Kingston, Institute of Intergovernmental Relations, p. 171-187.
- ROY, Marie-Édith (2005), « La fin pour Sunshine Mills », *L'Acadie Nouvelle*, 26 mars, p. 5.
- RUBINSTEIN, D. (1997), « Moncton Struts its Stuff: Hub City Wins National Economic Development Award », *Times & Transcript*, 28 octobre, p. D-1.
- SASSEN-KOOB, Saskia (1984), « The New Labor Demand in Global Cities », dans Micheal Peter Smith (dir.), *Cities in Transformation: Class, Capital and the State*, Beverly Hills, Sage Publications, p. 139-172.
- SAVOIE, Donald J. (1992), *Regional Economic Development: Canada's Search for Solutions*, 2<sup>e</sup> édition, Toronto, University of Toronto Press.
- SAVOIE, Donald J., et Maurice BEAUDIN (1988), *La lutte pour le développement : le cas du Nord-Est*, Sillery, Presses de l'Université du Québec; Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional.
- SAVOIE, Donald J., et Yves BOURGEOIS (1994), « Moncton, Making the Transition: Myth or Reality », dans George J. De Benedetti et Rodolphe Lamarche (dir.), *Shock Waves: The Maritime Urban System in the New Economy*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, p. 231-248.
- SEYMOUR, Béatrice (2005a), « SMURFIT-STONE ferme son usine de Bathurst », *L'Acadie Nouvelle*, 5 août, p. 3.

*La « nouvelle capitale acadienne »? Les entrepreneurs acadiens*

- SEYMOUR, Béatrice (2005b), « Une onde de choc qui se fait sentir jusqu'à Fredericton », *L'Acadie Nouvelle*, 5 août, p. 3.
- SINCLAIR, Jim (dir.) (1992), *Crossing the Line: Canada and Free Trade With Mexico*, Vancouver, New Star Books.
- SOUTHCOTT, Chris (2003), « Différenciation sociale selon les régions dans le Canada de demain : différences tendancielle entre régions urbaines et régions rurales pour la prochaine décennie », dans Danielle Juteau (dir.), *La différenciation sociale : modèles et processus*, [Montréal], Presses de l'Université de Montréal, p. 205-251.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (dir.) (1999), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (1995), *L'identité à l'épreuve de la modernité : écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- VENIOT, André (1998), « Calling for More Jobs: N.B. has More than 5000 Call Center Jobs so far and Another 500 plus Are in the Offing », *The Telegraph Journal*, 30 mai, p. B1, B5.
- VINCENT, Guy (2003), « Le paradoxe du français à Moncton : fragilité et force économique? Le cas du quartier Sunny Brae », *Francophonies d'Amérique*, n° 16 (automne), p. 133-148.
- YOUNG, Huguette (2004), « Le boom français de Moncton », *La Presse*, 3 octobre.